

Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS

10 144 01 06 00 -
10 15 rue de Rome 75017 PARIS

10 144 01 06 00 -
10 15 rue de Rome 75017 PARIS

11 15 rue de Rome 75017 PARIS

1,2 milliards d'économies sur la masse salariale des EPS prévues par le « plan d'accompagnement de la transformation du système de santé » (PATSS) et le gouvernement ose dire « qu'il n'y aurait pas d'économies sur l'hôpital dans ce quinquennat » : mensonge !

Un document de la DGOS prévoit plusieurs scénarii d'économies pour appliquer le *Plan ONDAM II*, pris en application de la *Stratégie de Transformation du Système de Santé* (STSS).

Ce plan ONDAM II, dénommé PATSS (plan d'accompagnement de la transformation du système de santé), prévoit entre 2018 et 2022 une économie de 1,2 milliards d'euros sur la masse salariale des EPS (établissements publics de santé). Il est fort probable que des mesures identiques seront effectuées sur le médico-social. Ce sont 30 000 postes qui seraient supprimés sur 5 ans !

On comprend mieux, le choix du ministère de la santé de donner suite à l'injonction du Conseil d'Etat en décidant de publier le décret prévu à l'article 93 du Titre IV, alors que FO exige l'abrogation des dispositions autorisant les licenciements de fonctionnaires hospitaliers en cas de suppressions d'emplois.

Sur la période 2013-2017, le taux de croissance de la masse salariale a été de +2,1%.

- Projetée en tendanciel, la masse salariale 2022 serait de 51,3 Md € (sources DGFIP).
- La cible d'économie étant de -1,2 Md €, la masse salariale cible est de 50,1 Md €.

L'objectif de la DGOS est de fixer une cible moyenne de croissance d'1,56% en métropole et de 2,29% en Corse et Outre-Mer.

Passons le côté technique de la méthode proposée pour la fixation des 5 taux cibles régionaux de « croissance de la masse salariale », prenant en compte plusieurs critères type de démographie, de sur-recours aux soins, d'efforts de gestion et de score de performance.

Les cibles régionales sont assorties d'une proposition de modulation finale par l'introduction d'un « couloir de taux ». Celui-ci permet de fixer un plancher (1,2% au regard des taux moyens minimaux observés historiquement par région) et un plafond (1,88%).

La DGOS propose de retenir des scénarios qui se situent en deçà du tendanciel.

Ces éléments démontent les propos de Macron le dimanche 15 avril quand il a assuré « qu'il n'y aurait pas d'économies sur l'hôpital dans ce quinquennat ». Il avait promis des réponses pour « les services qui sont le plus sous pression dès 2018. »

Les voilà les réponses :

- 1,2 milliards en moins sur la masse salariale d'ici 2022. Ces économies s'inscrivent dans celles déjà programmées par les deux circulaires ministérielles :
- la **circulaire tarifaire 2018** qui prévoit, la baisse des tarifs, 960 millions d'économies sur les budgets hospitaliers, et 410 millions de réserves prudentielles,
- la circulaire budgétaire 2018 pour les secteurs des personnes âgées et des personnes handicapées qui vont participer au plan d'économies "Ondam 2018-2022" à hauteur de 50 millions d'euros et la mise en réserve de 100 millions

C'est à dire la suppression de 30 000 postes!

FO dit Stop à toutes ces mesures d'économies!

NON au plan ONDAM II

Abrogation de l'article 93 autorisant les licenciements !

NON aux GHT et à la Stratégie de transformation du système de santé véritable machine de guerre pour détruire les hôpitaux et l'emploi!

Abandon des CREF, maintien de tous les postes, de tous les lits et services !

Attribution des moyens pour tous les établissements !

Tous en grève et en manifestation le 22 mai 2018

Paris, le 4 Mai 2018